



# EVALUATION - NOTATION :

## triple 0

### maintenu pour l'administration

La violence des plans d'austérité conjuguée à la nature régressive des politiques d'alternance successivement conduites génèrent un climat social explosif.

Refusant d'entendre la colère exprimée par le monde du travail, le gouvernement accentue ses attaques contre les salariés au nom des intérêts des marchés financiers.

Pour la fonction publique, cela se traduit notamment par la mise en place d'une série de mesures anti-fonctionnaire : suppressions d'emplois massives et continues, gel des rémunérations, attaques contre le statut, abandon et marchandisation des missions de services public au travers de la RGPP, c'est dans ce contexte dégradé que la campagne de notation 2012 a été lancée pour les agents de la filière fiscale.

Dans leur quotidien de travail, les agents de la DGFIP subissent les restructurations incessantes, des modes de management coercitifs fondés sur la satisfaction des indicateurs et la marche vers le productivisme à outrance.

Dernière année avant le basculement vers un nouveau type d'évaluation, le système actuel glorifie le culte de l'individualisme, contribue à accentuer la perte de sens au travail et casse les collectifs de travail dans les services.

Avec la généralisation de la PFR (Prime Fonction Liée aux Résultats), annoncée pour 2013, l'administration entend aller plus loin dans le clientélisme et dans la destruction de la fonction publique de carrière. Au faux prétexte de récompenses des mérites individuels, ce dispositif vise à maîtriser les dépenses salariales et à éclater les rémunérations en les tirant vers le bas.

Ayant déjà eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet, la CGT Finances Publiques réitère ses appels à construire collectivement dans les services et les Directions, les ripostes nécessaires pour empêcher l'application de la PFR au sein de notre administration et obtenir son abrogation au niveau fonction publique.

Dans la continuité de l'action de grève du 2 février, ensemble agissons :

- ▶ **Pour la satisfaction des revendications de la plate-forme unitaire ;**
- ▶ **Pour exiger le maintien et l'extension des garanties individuelles et collectives dans le cadre statutaire ;**
- ▶ **Pour un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle exercée dans un contexte défini ;**
- ▶ **Affirmer le refus de la rémunération au mérite ;**
- ▶ **Pour l'augmentation du point d'indice ;**
- ▶ **pour garantir l'accès automatique au 8<sup>ème</sup> échelon pour les agents administratifs de catégorie C ;**
- ▶ **Pour le 13<sup>ème</sup> échelon de la catégorie A ;**
- ▶ **Pour un reclassement massif et sans condition de tous les agents de catégorie B ayant atteint le 7<sup>ème</sup> échelon dans l'ancienne carrière ou au 11<sup>ème</sup> échelon du NES.**

Montreuil, le 16 février 2012

Syndicat national  
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.48.18.80.16